



# BTSa

## Aménagements Paysagers

**(Brevet de Technicien Supérieur agricole)**

*Le CFPPA de la Baie de Somme est un établissement public de formation professionnelle agricole situé à Abbeville  
La Maison Familiale Rurale du Vimeu est une école privée du paysage localisée à Yzengremer*

*Les cours se déroulent en alternant entre le CFPPA et la MFR*

### LA FORMATION ET SES OBJECTIFS

Le BTSa AP est un diplôme de niveau 5 délivré par le ministère de l'agriculture.

Cette formation en présentiel alterne cours pratiques entre le CFPPA et la MFR, et expériences en entreprise.

Vous apprendrez à gérer des projets d'aménagements paysagers, de l'étude préalable initiale à la fin de leur réalisation et serez capable de :

- Prendre en compte les attentes des commanditaires et des usagers ainsi que les caractéristiques du site en vue des décisions d'aménagement
- Assurer la mise en œuvre des techniques appropriées à la situation d'aménagement
- Assurer la planification et la conduite des chantiers d'aménagements paysagers en sécurité et dans le respect des objectifs d'une gestion optimale
- Assurer la gestion économique des chantiers
- Participer au processus d'élaboration d'une proposition d'aménagement paysager

### DEBOUCHÉS

Le titulaire du diplôme exerce son activité dans le :

- Secteur privé (entreprises du paysage)
- Secteur public (collectivités territoriales)

Et occupe un poste de :

- Chef d'équipe paysagiste
- Responsable des aménagements paysagers
- Concepteur/ dessinateur de paysage
- Responsable de chantier
- Technicien paysagiste

D'autres décident de poursuivre leurs études et se dirigent vers :

- Une licence professionnelle
- Une école supérieure de paysage
- Ou encore un Certificat de Spécialisation (CS)

\* Poursuite possible dans notre centre vers le Certificat de Spécialisation Arboriste Élagueur

### PUBLIC CONCERNÉ

Il existe 3 voies d'accès :

#### 1. L'APPRENTISSAGE

- Jeunes âgés d'au moins 16 ans et au plus, 29 ans révolus au début de l'apprentissage
- Aucune limitation d'âge pour les travailleurs reconnus handicapés (RQTH)
- Toutefois, il existe aussi d'autres situations de dérogation à l'âge requis. Nous contacter pour plus d'informations

#### 2. LA FORMATION CONTINUE

- Salariés du secteur privé ou public

#### 3. LA VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

- Salariés ou demandeurs d'emploi désireux de valider leur(s) expérience(s) professionnelle(s)

Le recrutement se fait soit :

- Sur le portail [parcoursup](http://parcoursup.fr) : [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)
- Ou par contact direct avec le centre de formation

21 rue du Lieutenant Caron - 80100 ABBEVILLE  
Entrée du CFPPA par la rue du Scardon  
(rue perpendiculaire à la rue du lieutenant Caron)

✉ [cfppa.abbeville@educagri.fr](mailto:cfppa.abbeville@educagri.fr) 🌐 [www.lycee-baie-de-somme.fr](http://www.lycee-baie-de-somme.fr)

Interlocuteur : M. Benoît BEZOT, référent de la filière aménagements paysagers

✉ [benoit.bezot@educagri.fr](mailto:benoit.bezot@educagri.fr)

📞 Contactez-nous  
03 22 20 77 65

# BTSa Aménagements Paysagers

TAUX DE RÉUSSITE  
2023  
38 %

TAUX DE SATISFACTION  
2023  
70 %

TAUX  
D'INSERTION  
CONNU  
EN FÉVRIER 2024  
77 %

## PRÉ REQUIS

- Entretien de motivation
- tests de positionnement
- Être titulaire d'une qualification de niveau 4 ou + : BP, BTA, Bac professionnel, Bac général ou technologique

## CONTENU DE LA FORMATION

### MODULES GÉNÉRAUX

- M21 : organisation économique, sociale et juridique
- M22 : techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation
- M23 : langue vivante (anglais)
- M31 : éducation Physique et Sportive
- M41 : traitement des données
- M42 : technologies de l'information et du multimédia

### MODULES PROFESSIONNELS TECHNIQUES

- M51 : contextes et déterminants des aménagements paysagers
- M52 : connaissance des végétaux et gestion des espaces paysagers
- M53 : techniques d'implantation et de construction pour l'aménagement paysager
- M54 : gestion technico-économique des chantiers
- M55 : participation à l'élaboration d'un projet d'aménagement paysager
- M11 : accompagnement projet professionnel

### MODULES SPÉCIFIQUES

- MIL "Picardie Maritime" : Eaux et Paysages"
- Pluridisciplinarité
- Préparation aux examens

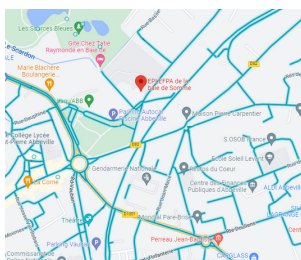
## MODALITÉS D'EVALUATION

### L'évaluation est réalisée pour :

- 50 % en contrôles en cours de formation (CCF)
- 50 % en épreuves terminales (Soutenance du dossier professionnel)

\*En cas de non réussite à l'examen, une épreuve de rattrapage est possible selon les moyennes obtenus par les candidats.

**\*Vous pouvez garder le bénéfice des notes supérieures à 10 durant 5 ans**



### CENTRE SITUÉ EN CENTRE VILLE

#### ACCES ABBEVILLE PAR :

- Autoroute A16 et A28
- Gare SNCF : Ligne Paris / Calais
- Bus scolaires

Visitez le site internet de l'établissement



## DURÉE DE FORMATION

**DATE D'ENTRÉE : SEPTEMBRE / OCTOBRE**  
(Entrée possible en cours de formation)

### DURÉE :

- Apprentissage : 2 ans et 1350 H /Centre
- Formation continue : 1 an (selon profil du candidat)

## FINANCEMENT

### APPRENTISSAGE :

- Entreprises privées : L'OPCO dont dépend l'entreprise finance la formation
- Entreprises publiques : Le financement dans la fonction publique est pris en charge par le CNFPT et/ou Les collectivités

### SALARIÉS :

- La prise en charge financière peut être assurée par l'employeur, les OPCO, ou le Compte Personnel de Formation (CPF)

## REMUNERATION

### APPRENTISSAGE :

- Rémunération déterminée en pourcentage du SMIC. Ce pourcentage évolue en fonction de l'âge, de l'ancienneté de l'apprenti dans l'entreprise et/ou de sa qualification

### FORMATION CONTINUE :

- Le salarié est rémunéré par son employeur, qui sera ensuite remboursé par son organisme financeur

## LES POINTS FORTS DU CENTRE

- Aide à la recherche d'entreprise par l'UFA
- Plateau technique et atelier de stockage du matériel professionnel
- Atelier fer et machinisme
- Centre de ressources
- Centre de documentation et d'information
- Restauration : cantine du lycée et salle à disposition pour les stagiaires de la formation continue
- Internat sur demande pour les apprentis du BTSa Aménagements paysagers
- Locaux adaptés aux personnes en situation de handicap et accompagnement individualisé avec notre référent
- Adhésion au programme de mobilité internationale

**La nature offre à la fois ce qui nourrit le corps et le guérit, émerveille l'âme, le cœur et l'esprit**